

**A destination des familles fréquentant le service
enfance du CIAS Haute Maurienne Vanoise**

Modane, le 23 juin 2026

Objet : Nouvelle organisation des repas pour les accueils des mercredis et des petites vacances, mise en place à partir du 1er septembre 2026

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'accueil de vos enfants **les mercredis et durant les petites vacances scolaires**, nous souhaitons vous informer d'une évolution concernant l'organisation des repas.

Afin de continuer à améliorer la qualité du service proposé et pour garantir des conditions optimales d'hygiène et de sécurité alimentaire, les repas et goûters apportés par les familles ne pourront plus être acceptés à compter du 1er septembre 2026 sur ces temps d'accueils.

Désormais, tous les repas et goûters seront directement fournis par la Cuisine centrale du CIAS pour les enfants présents sur ces temps d'accueil.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la réglementation applicable à la restauration collective et du Plan de Maîtrise Sanitaire de l'établissement, qui imposent des conditions strictes d'organisation afin d'éviter tout risque de contamination croisée. À ce titre, il n'est pas possible d'associer, sur un même site, des repas fournis par la cuisine centrale et des préparations apportées par les familles.

Cette organisation permet également de garantir une équité entre tous les enfants, en évitant les différences de repas qui peuvent susciter des incompréhensions ou des tentations, et de faciliter le travail des équipes d'animation au quotidien.

Nous avons pleinement conscience que ce changement peut modifier vos habitudes. C'est pourquoi, afin d'en faciliter l'accès, les tarifs ont été revus à la baisse pour ces deux temps d'accueil.

À titre de comparaison, l'an dernier, le coût s'élevait à 6,55 € pour le repas et 0,60 € pour le goûter, soit un total de 7,15 €.

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

- **Repas : 2,30 €**
- **Goûter : 0,40 €**

Nous espérons que cette évolution contribuera à simplifier votre organisation tout en garantissant à vos enfants des repas de qualité, dans un cadre sécurisé et équitable.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre compréhension.

Pour les situations particulières, merci de vous référer au règlement intérieur notamment à la partie PAI.

L'équipe reste bien entendu à votre écoute pour toute question.

En vous souhaitant bonne réception,

